

autre régime fiscal)

DEMANDE EXPOSITION:VALANT CONTRAT EXPOSITION L'eau

ll est convenu par :
L'Association Patrimoine et Développement (Espace Ateliers Agora) 2. place Thiers, 13430 Eyguières Siret 444 012 017 00026
et
L'exposant :
Nom /Prénom :
Nom d'artiste :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : Mobile :
E-mail :
Vous êtes :
□ Artiste amateur (1)
□ Artiste professionnel –N° Siren/Siret :
N° d'ordre Maison des Artistes :
Ce qui suit :
<u>Titre Exposition</u> : L'eau
Date: mardi 19 avril au samedi 06 mai 2017
Participation demandée : 65 €uros pour 3 semaines + adhésion 15 €uros
Vernissage : le 22 avril 2017 à partir de 19h
Nombre d'œuvres exposées de 3 à 5 selon les formats.
<u>Dépôt</u> : le samedi 15 avril 2017 de 10h à 12h ou de 15h à 19h.
Retrait : le samedi 06 mai 2017 de 10h à 12h ou de 15h à 19h.
Le dépôt et le retrait des œuvres s'effectuent pendant les jours et heures d'ouverture des Ateliers Agora.
Conditions d'exposition : L'artiste accepte par la signature du présent contrat les conditions d'exposition aux
Ateliers Agora (Association Patrimoine et Développement) en annexe
INFORMATION IMPORTANTE - Vous êtes artiste, vous avez droit à la formation continue*
Souhaitez-vous vous former dans le cadre de la professionnalisation d'une carrière d'artiste OUI \Box NON \Box
Souhaitez-vous être contacté pour de plus amples informations OUI \square NON \square
* Pour plus informations http://ateliers-agora.fr
Le:
Signature de l'artiste : L'association Patrimoine et Développement :
(Précédé de la mention <i>lu et approuvé</i>)
1

Association Patrimoine et Développement (Espace Ateliers Agora)

(1) Le régime social et fiscal des artistes auteurs d'oeuvres graphiques et plastiques est un régime déclaratif, au premier euro perçu, vous êtes dans l'obligation de vous identifier en sécurité sociale auprès des Services Administratifs de la Maison des Artistes et en fiscal auprès du Centre des Impôts (même si bénéficiez par ailleurs d'un autre régime de sécurité sociale et d'un